

Politique de la personne âgée à Genève

Rapport de la Commission thématique

Réunion Plénière du 27 janvier 2014

Introduction

Eric Sublet, Président de la Plate-forme

2

Introduction

- ° Hommage à Madame Marguerite Birchler
- ° Programme de la journée
- ° Objectifs de la publication du rapport

3

Programme de la réunion

- Présentation de la Commission thématique
 - ° Mandat et travaux de la Commission : Janine Berberat
 - ° Contenu du rapport : Yves Perrot

Conclusion et propositions - diffusion du rapport : Eric Sublet

Débat, commentaires, questions : Yves Perrot

Distribution des brochures

Un verre de convivialité vous attend

4

Le travail de la Commission

Janine Berberat, Vice-présidente de la Plate-forme

5

Mandat défini par le Comité de la Plate-forme le 30 janvier 2012

Elaborer des propositions pour une politique publique cohérente et proche de la personne âgée dans la diversité de ses étapes de vie, pouvant servir de base de référence dans les contacts avec le canton, les communes et les instances politiques.

Elaborer des propositions relatives aux structures et modalités de fonctionnement ainsi qu'aux formules de participation et de concertation des aînés, notamment dans les différentes formes d'information à leur intention.

6

Composition de la Commission

Représentants des associations membres de la Plate-forme:

- Marguerite BIRCHLER, Présidente de la Commission, Présidente de l'APAF
- Janine BERBERAT, Présidente Pro Senectute Genève
- Etienne MEMBREZ, Président club d'aînés Collonge-Bellerive
- Eric SUBLET, Président de la Plate-forme
- Martine SUMI-VIRET, Présidente Gymnastique seniors

7

Composition de la Commission

Experts externes :

- Madeleine BERNASCONI, Présidente EMS Jura, Pierre de la fée
- Jacqueline CRAMER, Conseillère de la présidente, Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève
- Andreas NOVEMBER, Professeur honoraire, IHEID
- Yves PERROT, Chef de service du CAD de l'Hospice général

Secrétariat :

- Hans Peter GRAF, secrétaire de la Plate-forme

8

Démarches suivies

- 20 séances en Commission + travaux individuel /sous-groupe
- Etude de la documentation y c. nouvelle Constitution, RD 586 Politique en faveur des personnes âgées (juin 2006)
- Production d'un inventaire des potentiels et des problèmes caractéristiques selon quatre classes d'âge dès 55 ans: Activités / Ressources financières / Vie sociale / Cadre de vie
→ vieillesse pas envisagée uniquement sous forme de "problèmes", mais aussi en tant que "potentialités"
- Rédaction du rapport & des recommandations

Le contenu du rapport

Yves Perrot, expert, Hospice général

Les trois intentions qui structurent le rapport :

- L'expertise du terrain à travers les tableaux par âge
- L'état théorique de la question
- Le choix de conclure par des propositions

Point de départ : quatre constats

1. (...) recherche de solutions politiques et financières aux changements d'équilibre liés au vieillissement de la population.
2. (...) prendre en considération la place des aînés dans la société et leur droit de vivre toutes les dimensions de la vie sociale.
3. (...) assurer la participation des associations et des organes de la vie civile dans le développement d'une vision commune.
4. L'absence, dans le canton, de structure et de mécanismes permettant une communication et une concertation entre les instances publiques et les représentants des aînés.

Le travail par cohorte

- Le travail concret repose sur deux postulats : le phénomène de vieillissement est complexe et le terme « vieillesse » recouvre différentes catégories.
- Production d'un « inventaire » des potentiels et des problèmes caractéristiques des aînés en fonction des différentes classes d'âge. Cet inventaire comprend des éléments positifs et négatifs.
- La vieillesse n'est pas envisagée uniquement sous forme de « problèmes », mais aussi en tant que « potentialités » qui existent et évoluent au cours de la trajectoire des personnes âgées.

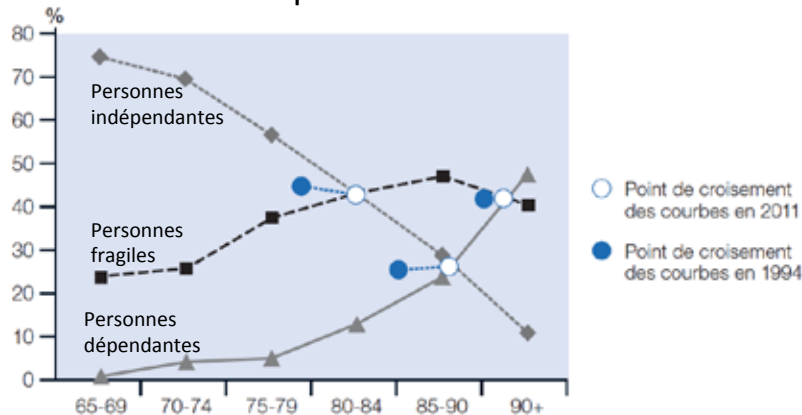
13

Un exemple

65-74 ans	Activités	Santé	Ressources financières	Vie sociale	Cadre de vie
Début de la retraite	Potentiel Tourant majeur dans le parcours de vie	Potentiel Vivre en bonne santé	Potentiel Moyens financiers plus ou moins stables	Potentiel Participer à une grande diversité d'activités sociales, culturelles et sportives	Potentiel Peu de changements importants
	Problèmes Difficulté de s'adapter aux nouveaux rythme de vie	Problèmes Risque de dégradation de santé	Problèmes Baisse des ressources financières	Problèmes Nombre élevé de divorces	Problèmes Adaptation aux besoins des personnes vieillissantes le cadre de la vie, dont l'habitat et la mobilité

14

L'enjeu de l'augmentation de l'espérance de vie: accroissement "espérance de vie en bonne santé"



15

L'organisation du rapport

1. Le projet
2. Aspects démographiques et socio-économiques
3. Structures institutionnelles
4. Encadrement médico-social des personnes âgées
 - 4.1 Politique de santé des personnes âgées
 - 4.2 Réseau de soins et maintien des personnes âgées à domicile
 - 4.3 Logement des personnes âgées
5. Conclusions

16

Les propositions de la Plate-forme

Eric Sublet, Président de la Plate-forme

17

Les propositions de la Plate-forme

1. Prévoir l'adoption d'une loi cadre sur les objectifs de la politique globale en faveur de la personne âgée

qui prend en compte les dimensions du vieillissement dans l'ensemble des politiques publiques.

2. Créer une Commission permanente de la personne âgée

qui assure une constante concertation entre les âinés et les instances officielles, les associations et les autorités concernées (à l'image de la Commission de coordination du réseau de soins).

18

Pistes en outre à être envisagées (1)

- Développer le rôle de la personne âgée dans la vie de la Cité
- Reconnaître et utiliser les compétences et potentiels des âinés
- Promouvoir une politique favorisant les échanges intergénérationnels
- Soutenir les associations impliquées dans l'encadrement des personnes âgées
- Valoriser les partenariats avec le monde associatif

19

Pistes en outre à être envisagées (2)

- Constituer un observatoire scientifique d'une politique de la personne âgée
- Développer les habitats et un environnement urbain propices au vieillissement
- Améliorer l'information concernant les âinés
- Promouvoir le soutien aux proches aidants et lutter contre l'isolement et la solitude

20

La diffusion du rapport

- La remise du rapport aux autorités
- La diffusion du document aux associations et organismes
- Les relais auprès des médias

Ouverture du débat

Yves Perrot, expert, Hospice général